

**" APPUI À L'OFFICE DES CHANGES  
DANS LE DOMAINE DE L'ÉTABLISSEMENT  
DES STATISTIQUES DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS "**



**Projet de Jumelage Institutionnel  
Demande de l'Office des Changes  
MA09/ENP-AP/ FI16**

**Rabat, 9 mars 2011  
D. EL MOUSTAOUI, Office des Changes**



# PLAN D'INTERVENTION

- 1- Attentes de l'Office des Changes
- 2- Eléments de contexte
- 3- Mission statistique de l'Office des Changes
- 4- Importance des statistiques des échanges extérieurs pour l'économie marocaine
- 6- Eléments explicatifs de l'évolution des statistiques des échanges extérieurs
- 7- Nouvelles recommandations internationales en matière de statistiques des échanges extérieurs
- 8- Objectifs spécifiques du Jumelage

# ATTENTES DE L'OFFICE DES CHANGES

## Objectifs poursuivis

- **Objectif général** : contribuer au rapprochement de la législation, des normes et standards marocains avec ceux établis par les organismes internationaux (Nations Unies, FMI, Eurostat)
- **Objectif spécifique** : rapprocher les méthodologies utilisées par le Maroc et l'Union Européenne en matière d'établissement des statistiques des échanges extérieurs en vue de faciliter les études comparatives :
  - 3 ○ D'une part, avec les données des principaux partenaires européens dans les échanges extérieurs du Maroc ;
  - Et d'autre part avec celles des pays du sud de la Méditerranée.

# Eléments de contexte

Rappel de quelques caractéristiques de la coopération européenne avec le Maroc :

- Coopération couvrant des domaines variés : facilitation des procédures du commerce extérieur, lutte contre le blanchiment de capitaux, sécurité routière, énergies renouvelables, etc.. ;

- Coopération multilatérale: cas du programme européen MEDSTAT auquel différentes institutions marocaines ont participé ;

4

- Coopération bilatérale avec certains pays partenaires notamment la France dans le domaine des statistiques.

# Importance des statistiques des échanges extérieurs pour l'économie marocaine

- Multiplication des échanges et complexité de plus en plus grande des opérations à l'international traduisant l'ouverture croissante de l'économie marocaine sur l'extérieur ;
- Augmentation de l'intérêt des décideurs publics et privés nationaux pour les statistiques des échanges extérieurs dans le but d'accroître leur visibilité pour réaliser leurs objectifs ;
- Demandes de plus en plus détaillées des informations à fournir aux organismes internationaux (FMI, Nations Unies, Eurostat) avec des fréquences qui ont tendance à augmenter.

# Mission statistique de l'Office des Changes

- Mission statistique de l'Office des Changes régie par la Loi 19-06 du 17 Avril 2007 relative "aux déclarations statistiques aux fins d'élaboration des données des échanges extérieurs, de la balance des paiements et de la position financière extérieure globale du Maroc" ;
- Les dispositions de la Loi définissent toutes les opérations commerciales et financières qui doivent être enregistrées dans les statistiques entre les résidents et les non-résidents ;
- La loi habilite l'Office des Changes à effectuer toute enquête ou investigation directement auprès des redevables de l'information.

# Eléments explicatifs de l'évolution des statistiques des échanges extérieurs

- Libéralisation progressive du contrôle des changes nécessite de développer de nouvelles méthodes de collecte des données (remplacement de la méthode du recensement exhaustif par des techniques de sondage) ;
- Evolution des directives internationales et recherche de la convergence vers la législation de l'Union Européenne impliquent d'adapter les méthodes et les pratiques statistiques ;
- Accroissement du volume et de la complexité des transactions entre le Maroc et l'étranger.

# Nouvelles recommandations internationales en matière de statistiques des échanges extérieurs

Faciliter la future implantation au Maroc des recommandations internationales parallèlement à leur mise en place dans l'Union Européenne ;

- 6<sup>ème</sup> édition du Manuel de la balance des paiement du FMI ;
- Recommandations des Nations-Unies en matière de commerce extérieur et de comptabilité nationale.

# Objectifs spécifiques du jumelage

1/ Des améliorations méthodologiques pour consolider l'estimation de la valeur d'un certain nombre de postes de la balance des paiements (investissements directs, services ...)

➤ Les experts du jumelage devront recommander des méthodes ou des enquêtes appropriées

# Objectifs spécifiques du jumelage (suite)

## 2/ Des analyses statistiques permettront :

- la poursuite des exercices miroirs sur les échanges extérieurs ;
- l'adoption d'une méthode pour corriger les variations saisonnières ;
- la ventilation de données par région.

# Objectifs spécifiques du jumelage (fin)

## 3/ Travaux informatiques :

- Améliorer les procédures d'échanges de données ;
- Implanter un serveur de métadonnées.

4/ Elaboration d'un manuel interne de procédures (collecte, production, diffusion des données) ;

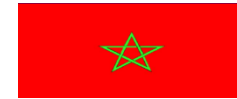
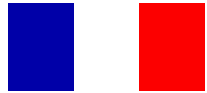
11

5/ Formations statistiques pour permettre aux agents de l'Office des Changes de s'informer sur les meilleures pratiques.

# En guise de conclusion

Pour accompagner la demande formulée dans le cadre de ce jumelage et atteindre tous les objectifs fixés, l'Office des Changes mettra en œuvre les moyens nécessaires à tous les niveaux :

- Ressources humaines (disponibilité des experts de l'Office des Changes, ...) ;
- Moyens techniques et logistiques (informatique, ...).



**" APPUI À L'OFFICE DES CHANGES  
DANS LE DOMAINE DE L'ÉTABLISSEMENT  
DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS "**



**Merci de votre attention.**

**Rabat, 9 mars 2011  
D. EL MOUSTAOU, Office des Changes**

